Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212203582-20260506-D5_CM17042026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRÉGONNEAU

Séance du 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREGONNEAU, dûment convoqué par le Maire s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame KERROGUES Joanne, Maire.

Etaient présents : KERROGUES Joanne, LE DU Pascal, QUEMENER-GUILLOU Aurélie, GUILLOU Didier, LE CERF Frédéric, LABARRE Magalie, BASSET William, ROPERS Manon, PENNEC Kévin, PIERRES Manuella, FAMEL Jonathan, TREBOUTA Christophe, EVEN Marina

Absentes excusées : HENRY Ludivine et ROLLAND Mathilde
Pouvoirs : HENRY Ludivine à Aurélie QUEMENER-GUILLOU
ROLLAND Mathilde à LABARRE Magalie
Secrétaire de séance : QUEMENER-GUILLOU Aurélie

Nombre de membres : **15**	Date de la convocation : **07/04/2026**
Nombres absents : **2**	Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : **15**	

5.Affectation du résultat 2025 :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2025, Madame le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212203582-20260506-D5_CM17042026-DE

TREGONNEAU
AFFECTATION DES RESULTATS CA 2025 au BP 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
A - Dépenses de fonctionnement : mandats émis	364 563,80	A
B - Recettes de fonctionnement : titres émis	402 145,93	B
C - Résultat brut de la section de fonctionnement	37 582,13	C = B - A
D - Résultats N - 1 reporté (002)	187 501,27	D
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT	**225 083,40**	RNF = C + D
SECTION D'INVESTISSEMENT		
A - Dépenses d'investissement	342 405,06	A
B - Recettes d'investissement	267 070,25	B
RBI -Résultat brut de la section d'investissement	-75 334,81	RBI = B - A
C - Résultats N - 1 reportés (001)	-44 531,92	C
D - Deficit d'investissement D001	**119 866,73**	D = RBI + C
Solde des restes à réaliser d'investissement		
A - Dépenses engagées non mandatées	2 282,80	A
B - Recettes restant à réaliser	0,00	B
E - Besoin de financement	**2 282,80**	E = B - A
	-2 282,80	
Déficit de financement F = D + E	**122 149,53**	F = D + E
REPRISE RNF = G + H	**225 083,40**	RNF
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F)	**122 149,53**	G = F
2) H = Report en fonctionnement R002	**102 933,87**	H

Cette proposition est soumise au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, dûment réuni sous la présidence de Mme Joanne KERROGUES décide :

DECIDE d'affecter le résultat 2025 tel que présenté ci-dessus.

Fait à TREGONNEAU, le ...20..AVR..2026....

Rendu exécutoire par transmission
En Préfecture de Saint Brieuc,
Le 20 AVR. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE TREGONNEAU
Le Maire
Joanne KERROGUES

Pour extrait conforme au registre,
Le 20 AVR. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE TREGONNEAU
Le Maire
Joanne KERROGUES

Le secrétaire de séance,

Le secrétaire de séance,